EGLISE PROTESTANTE BETHEL

SIÈGE: 7 RUE DE LA COURSE

67000 STRASBOURG

TÉL: 03.88.81.36.23

CONTRAT DE LOCATION

<u>Coordonnées client</u> :		
Nom :	Prénoms	
Association:		
Adresse:	Code postalVille	
Tél fixe :	Portable	
e- mail :		

Conditions générales de location :

- Assurance responsabilité civile ou extension (à demander à votre assureur)
- Chèque de caution de 1000 € pour dégâts et nettoyage. (un état des lieux sera fait avant et après la prise en charge de la salle)
- La réservation n'est effective qu'au versement d'un acompte de 30 % de la somme demandée et encaissée.
- Tout paiement par chèque doit se faire dans un délai minimum de trois semaines avant la location.
- Toute annulation doit se faire par lettre recommandée, en cas de désistement du nombre de personnes prévues, vols et utilisation non-conforme aux règles de sécurité de la salle et le règlement des droits de SACEM (D) ou musiciens).
- Le chèque de caution ne vous sera restitué que par courrier dans les trois jours suivant et sous réserve de l'état des lieux et du matériel mis à disposition.

A quelle occasion louez-vous la salle ?
Mariage Fiançailles Réunion Séminaire Autres
Dates de la location : Du au au
A partir deHeures à Nombre de personnes prévues :
Le ménage est à faire par vous-mêmes.
L'agencement des tables et des chaises est à faire par vous-même.
Qu'elle salle louez-vous ?
-
Quel équipement désirez-vous ?
-
Total salles :
Total équipement :
Total :
Acompte : 30 %
Reste à payer :
Banque : Espèces Espèces
 L'acompte versé pour la confirmation de la réservation de la salle, sera encaissé et ne sera pas remboursé au désistement.
Je soussigné€ Mme ou M affirme avoir
pris connaissance des conditions de la location.
Date · Signature du client ·